



ENVIRONNEMENT
ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
MONTÉRÉGIE

Rapport final

Élaboration d'un plan d'actions en développement durable (PADD) pour la Ville de Beloeil

Août 2008

Réalisé par Thomas Gallenne, Consultant en Développement Durable

Conseil Régional de l'environnement de la Montérégie
303, rue Duvernay, Beloeil (Québec) J3G 5S8

Tél. : (450-446-0662 Courriel : dg@crem.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

RAPPEL DU CONTEXTE	3
ÉLABORATION DU PADD	3
PLAN D' ACTIONS EN DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA VILLE DE BELOEIL	4
• PRINCIPES DIRECTEURS.....	4
• ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET ACTIONS.....	5
ANNEXE	12

Rappel du contexte

En 2004, la Ville de Beloeil a entamé une démarche de réflexion devant mener à l'élaboration d'une planification stratégique dont l'objectif est **d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens**.

Pour ce faire, des consultations publiques ont eu lieu, auxquelles assistaient des représentants des milieux institutionnel, socio-communautaire, économique et commercial. Ces consultations ont permis de faire ressortir des éléments de perception, de vision et de dégager de grandes orientations à long terme. La prochaine étape consistait à élaborer un plan d'actions en développement durable (PADD).

Élaboration du PADD

La dernière étape de cette planification stratégique est l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'actions. La Ville a mis sur pied un comité directeur qui a élaboré un plan d'actions préliminaire. Un second comité, aviseur cette fois, avait pour tâche de valider ce plan préliminaire et de préparer la consultation publique, étape ultime de validation du PADD. (Liste des membres des comités en annexe)

Au mois de juin 2008, la Ville a organisé une consultation publique pour permettre aux citoyens de Beloeil d'apporter des idées d'actions et valider la démarche. Les propositions d'actions ont été ajoutées dans le PADD présenté ci-après.

Plan d'actions en développement durable de la Ville de Beloeil

Rappelons que l'objectif initial de la démarche de planification stratégique est **d'améliorer la qualité de vie des citoyens.**

Si les consultations n'ont pas permis de définir ce qu'est la qualité de vie pour les personnes, elles ont porté un éclairage sur la place de l'individu dans son environnement (naturel et culturel).

Principes directeurs

Les deux grands principes directeurs sont donc :

- Le rapport de l'individu avec son environnement naturel (dimension environnementale);
- Le rapport de l'individu avec son environnement culturel (dimensions sociale et économique).

De ces deux grands principes découlent des orientations, des objectifs et des actions.

Orientations, objectifs et actions

PRINCIPE DIRECTEUR 1 : REPENSER LE RAPPORT DE L'INDIVIDU À SON ENVIRONNEMENT NATUREL ET PHYSIQUE

ORIENTATION 1 AVOIR UN AMÉNAGEMENT À ÉCHELLE HUMAINE

OBJECTIF 1 FAVORISER LES TRANSPORTS ACTIFS : DÉPLACEMENTS À PIED, À VÉLO

- Actions
- Élaborer un plan de déplacement actif global (piétons, personnes à mobilité réduite (PMR) et cyclistes) avec mise en place d'un réseau de corridors verts polyvalents (piétons-cyclistes) qui relie entre eux les milieux de vie (quartiers), et les générateurs de déplacement (écoles, commerces, lieux de travail, équipements de loisirs et culturels, parcs, rivière et Vieux-Beloeil). Appuyer ce plan par des campagnes de communication qui incitent les gens à se déplacer à pied, à vélo
 - Mettre en place des mesures d'apaisement de la circulation notamment sur la rue Richelieu
 - Dévier la circulation automobile de la rue Richelieu sur le boul. Yvon-l'Heureux Nord
 - Mettre en place le programme "Vélo-futé"
 - Installer des supports à vélos à des endroits stratégiques (générateurs de déplacement)
 - Réaménager le boulevard Sir-Wilfrid-Laurier afin de le rendre plus accessible aux piétons et aux cyclistes
 - Aménager des pistes hors rues (en remplacement des trottoirs) pour les personnes à mobilité réduite dans le Domaine du Centenaire
 - Entretien, réparer, voire reconfigurer les trottoirs afin d'en faciliter l'accès et l'usage

OBJECTIF 2 FAVORISER LE TRANSPORT EN COMMUN

- Actions
- Élaborer un plan de transport en commun complémentaire au déplacement actif qui relie les générateurs de déplacements (Vieux-Beloeil, attractions, services, etc.)

OBJECTIF 3

RENDRE LES ATTRAITS NATURELS, BÂTIS ET PATRIMONIAUX DE
BELOEIL ACCESSIBLES AUX PIÉTONS, PMR ET CYCLISTES

Actions

- Créer 5 pôles récréotouristiques en bordure de la rivière Richelieu, s'étendant de la rue Choquette (avec un quai pour la pêche), jusqu'à l'Hostellerie Rive-Gauche (avec une marina).
- Le 1er pôle sera aménagé dans le Vieux-Beloeil, face à l'église Saint-Matthieu
- Rendre le Vieux-Beloeil piétonnier de façon ponctuelle (rue Laurier)
- Protéger et mettre en valeur les espaces verts et les bandes riveraines (mise en réseau des parcs, parc linéaire le long du Richelieu, ...)
- Renforcer le rôle majeur du golf comme espace vert accessible à la population et ce toute l'année
- Aménager la bande riveraine du cours d'eau des Trente (bourgs de la Capitale)
- Aménager des haies brise-vent aux endroits stratégiques
- Aménager le parc écologique Aurèle-Dubois
- Réaménager la rue Richelieu en fonction des piétons et des cyclistes
- Réaménager la rue Saint-Jean-Baptiste avec une partie distinctive dans le Vieux-Beloeil
- Mettre sur pied un comité de valorisation du Vieux-Beloeil

ORIENTATION 2 AVOIR UN ENVIRONNEMENT SAIN

OBJECTIF 1 FAVORISER UNE GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES

- Actions
- Adopter une politique environnementale
 - Lutte contre les changements climatiques
 - Lutte contre les sources de nuisances et pollutions (ex : bruits)
 - Récupération des ressources au niveau résidentiel, commercial et institutionnel, collecte sélective plus efficace, recyclage dans les lieux publics et multi logements, compostage, eau de pluie, etc.
 - Mesures (incitatifs) pour améliorer l'efficacité énergétique (Ex : toits verts, géothermie, etc.)
 - Alternative aux phosphates
 - Politique de l'arbre
 - Politique de l'eau (compteurs, «police de l'eau»...)
 - Politique «zéro sac plastique»
 - Etc.
 - Mettre en place une campagne d'information et de sensibilisation des citoyens
 - Créer des jardins communautaires multigénérationnels
 - Créer un écocentre régional pour la récupération de matériaux de construction, électronique, etc.
 - Embaucher un coordonnateur en environnement
 - Mettre en place un comité consultatif en environnement

OBJECTIF 2 FAVORISER LE PARTENARIAT VILLE - ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX - COMMUNAUTÉ

- Actions
- Réaliser un plan d'action en développement durable en partenariat avec le monde économique
 - Mettre en place un programme de gestion environnementale avec les ressources adéquates
 - Utiliser le centre de démonstration des technologies en environnement comme exemple de bonnes pratiques

PRINCIPE DIRECTEUR 2 : REPENSER LE RAPPORT DE L'INDIVIDU À SON ENVIRONNEMENT CULTUREL (RELATIONS SOCIALES, ÉCONOMIQUES)

ORIENTATION 3 RENFORCER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE À LA COMMUNAUTÉ

OBJECTIF 1 ACCROÎTRE L'IMPLICATION DES CITOYENS DANS LA VIE COMMUNAUTAIRE

- Actions
- Élaborer une politique de participation et de consultation du citoyen afin d'encadrer, guider le citoyen dans ce processus
 - S'arrimer aux tables de concertation
 - Mettre en place des assemblées de consultation plus fréquemment
 - Mettre en place des comités de quartier pour une implication notamment lors de mesures d'urgence
 - Mettre en place des patrouilles citoyennes de prévention et des yeux additionnels dans chaque quartier
 - Mettre en place, au besoin, un processus de budget participatif avec la communauté
 - Développer un projet collectif et mobilisateur, réalisé par les citoyens (ex : circuits piétonniers des lieux historiques, verdissement, fleurissement de la ville, etc.)
 - Offrir des activités communautaires gratuites (club de plein air, activités culturelles)

OBJECTIF 2 AMÉLIORER LA COMMUNICATION VILLE – COMMUNAUTÉ

- Actions
- Mettre en place des tableaux dynamiques aux entrées de la ville pour améliorer l'information des citoyens
 - Éditer un bulletin virtuel d'information : Beloeil chez-vous! Outil d'information sur les activités locales
 - Mettre à jour le site internet de la Ville
 - Éditer un journal sur les citoyens de Beloeil - et pas seulement sur les commerçants, et qui leur serait un lieu d'expression
 - Créer une boîte à suggestion électronique
 - Envisager de tenir deux séances mensuelles du conseil. plus courtes
 - Réaliser un guide d'accueil pour les nouveaux résidents (les propriétaires comme les locataires)

OBJECTIF 3

AMÉLIORER L'OFFRE DE SERVICE AUX CITOYENS

Actions

- Augmenter les heures d'ouverture des bureaux pour la population. (conditionnel à une entente syndicat/Ville)
- Offrir un tarif réduit aux résidents de Beloeil pour l'accès à la montagne (conditionnel à une entente avec le Centre de la Nature)
- Améliorer les installations sportives dans les parcs
- Diminuer les frais d'inscriptions de certaines activités sportives (Ex : tennis)
- Améliorer l'offre d'activités hivernales (ex : faire une patinoire sur le Richelieu, aménager des pistes de ski de fond et de raquettes)
- Aménager un parc pour chiens

OBJECTIF 4

FAVORISER LE LIEN SOCIAL

Actions

- Élaborer une politique culturelle et de loisirs
- Réaliser un bottin des ressources culturelles et de loisirs
- Créer des lieux publics
- Maison de la culture (Maison Villebon)
- Construire le centre multifonctionnel
- Construire un nouvel aréna ou réaménager
- Aménager une place jeunesse (école secondaire Polybel), parc de planches à roulettes
- Refaire la piscine Leguay (Vieux-Beloeil)
- Aménager le parc des Patriotes
- Aménager le parc du Petit Rapide
- Aménager le parc du projet des Trois-Bourgs
- Organiser des événements rassembleurs:
 - Fête nationale
 - Festival d'été de Beloeil
 - Spectacles extérieurs sur le terrain du parc des Patriotes
 - Créer un festival thématique dans les rues du Vieux-Beloeil
 - Fêtes de Champlain
 - Fêtes de quartier
 - Fête des voisins
 - Fête familiale
 - Plaisir d'hiver
 - Remise d'arbre aux diplômés et nouveaux-nés

- Semaine de la municipalité
- Organiser un symposium de peintres sur le bord de l'eau en face de l'église

OBJECTIF 5 FAVORISER LES LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS ET LE MAINTIEN D'UN ÉQUILIBRE DÉMOGRAPHIQUE

- Actions
- Mettre en place des parcs intergénérationnels
 - Mettre en place des infrastructures offrant des services spécifiques aux aînés
 - Construire des logements adaptés
 - Aménager des infrastructures de loisirs pour les retraités en santé (ex. : terrains de tennis, jardins communautaires, autres...)
 - Mettre en place des mesures et des événements favorisant la création d'emploi pour maintenir la jeunesse à Beloeil (ex. : affiliation avec carrefour jeunesse emploi, mise en place d'un salon de l'emploi, etc.)

OBJECTIF 6 FAVORISER LA CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL

- Actions
- Création de nouvelles places de garderie
 - Améliorer l'offre de transport en commun
 - Créer un partenariat avec la chambre de commerce pour mettre en place des mesures facilitant la vie des familles
 - Offrir un accès plus facile aux activités de loisirs
 - Améliorer l'offre d'emplois dans le secteur industriel afin d'offrir des emplois proche des lieux de vie

ORIENTATION 4 **RENFORCER L'ÉCONOMIE LOCALE ET LE RÔLE DE PÔLE DE SERVICE**

OBJECTIF 1 FAVORISER L'IMPLANTATION D'ENTREPRISES OFFRANT DES EMPLOIS À HAUTE VALEUR AJOUTÉE

- Actions**
- Créer un label, une image d'excellence environnementale
 - Augmenter l'offre de terrain. Phase 2 et 3 de la ZI. Création d'une nouvelle petite ZI (PAE, Bourg de la capitale). Maintenir des standard.
 - Avoir une politique d'occupation du sol (minimum d'occupation : 20% d'occupation de bâti au sol)
 - Doter Beloeil d'un taux de taxe compétitif

OBJECTIF 2 MAINTENIR ET RENFORCER LE TISSU COMMERCIAL (MAIL MONTENACH ET LE BOUL. LAURIER)

- Actions**
- Mise en place d'un comité de concertation (PPU et golf)
 - Localiser les commerces à vocation régionale près des voies rapides
 - Implanter le programme «Rue Principale» sur la rue Cartier et dans le Vieux-Beloeil
 - Harmoniser l'aménagement public

OBJECTIF 3 RENFORCER L'ÉCONOMIE LOCALE

- Actions**
- Créer un marché public local qui prendrait place au Vieux-Beloeil et qui ferait la promotion des produits locaux, du terroir (Ex : Éco-marché) et qui se tiendrait les fins de semaine
 - Regrouper les petits commerces
 - Garder le cachet du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier (commerce au R-d-C de certaines résidences)
 - Profiter des festivals pour promouvoir les commerçants locaux
 - Proposer des divertissements dans le Vieux-Beloeil (musique, expositions) à l'exemple du Vieux-Montréal

Annexe

Liste des membres des comités directeur et aviseur

Martine Vallières

Denis Laplante

Danielle DeGarie

Diane Lagacé

Guylaine Vachon

Michel Chapdelaine

Pascal Bigras

Pierre Verret

Réginald Gagnon

Christian Faubert